

RAPPORT

Diagnostic et vision pour un usage raisonné
et concerté des matériaux de construction
nécessaires à un aménagement durable de
La Réunion

COMMISSION ADER

OBJECTIFS DU RAPPORT

DIAGNOSTIC GLOBAL ET VISION PROSPECTIVE

- Proposer une **vision globale** (économique, environnementale et sociale) sur la question des matériaux de construction afin d'en assurer une **meilleure compréhension** et prise en compte par l'ensemble des parties prenantes.
- Alerter sur la **nécessité d'une réflexion prospective** sur la gestion et l'exploitation des gisements de matériaux au regard des besoins du territoire et des ambitions détaillées dans les documents stratégiques.



Périmètre du rapport

MATÉRIAUX ÉTUDIÉS

- les ressources alluvionnaires non renouvelables : granulats, roches massives sables, graviers, etc.
- les matériaux servant à la construction : bétons, isolants, etc.

HORS PERIMETRE

- les ressources minérales marines encore peu développées



Constats

UNE FORTE DEMANDE LIEE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

La **croissance démographique** de La Réunion implique des **besoins grandissants en termes d'infrastructures** : logements, routes, infrastructures de loisirs, hôpitaux, écoles, ouvrages d'art etc.



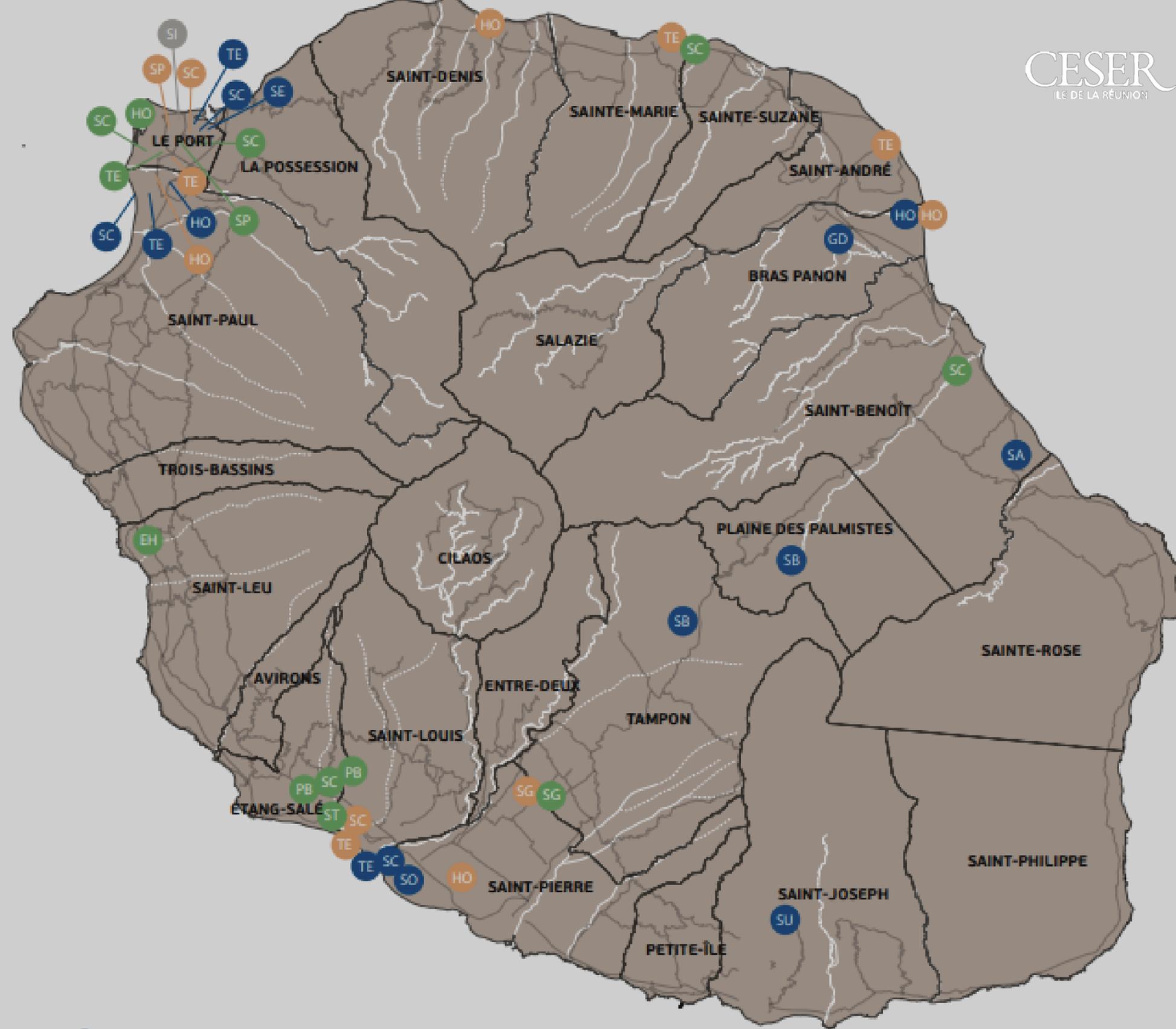
Selon l'INSEE, entre 2013 et 2035,
168 900 logements seraient à construire
à La Réunion, soit environ **7 700 par an**
en moyenne.



La consommation annuelle de matériaux
est de **5 millions de tonnes** (hors NRL)
soit un ratio de 6 tonnes/an/habitants

DES RESSOURCES LOCALISEES

Actuellement, les **19 carrières commerciales** sous Arrêté Préfectoral permettent de répondre quasi intégralement au marché de fonds. Une grande partie des carrières se situent actuellement **à l'Ouest de La Réunion**, territoire où les **besoins en granulat sont particulièrement importants**.



- Extraction granulats,
- Centrale Béton BPE
- Préfabrication

Constats

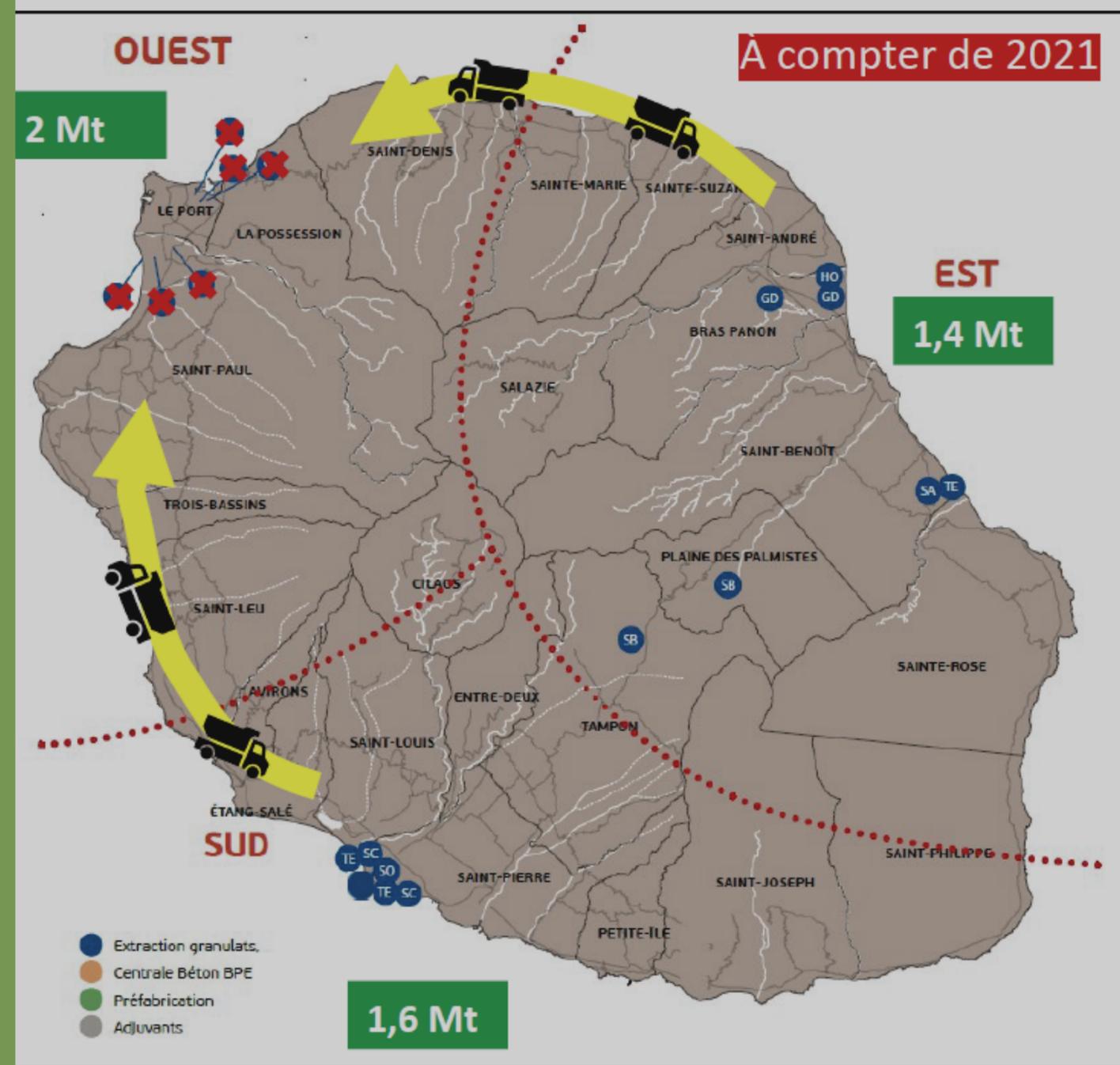
DES RESSOURCES EN MATERIAUX INCERTAINES ET CONTROVERSEES

- **Raréfaction du foncier** (urbanisation croissante et conflit d'usage sur le foncier)
- **Raréfaction des matériaux à court terme**
- **Manque de connaissances** sur les ressources disponibles
- **Risques d'augmentation des prix** des matériaux dans les prochaines années
- **Enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux** autour de l'**exploitation des carrières** avec une **acceptabilité sociétale qui diminue**



UNE URGENCE A COURT TERME

"A compter de 2021, selon l'UNICEM, les carrières de la **zone Ouest** seront **fermées** car arrivées en fin d'exploitation ou épuisées. Jusqu'à l'adoption du futur Schéma Régional des Carrières, les sites de production ne seront plus en adéquation avec les **zones de consommation** : ceux de l'Est et du Sud devront alimenter la zone Ouest où les besoins sont plus importants. Ce déséquilibre induit des **impacts défavorables en termes de flux routiers et de coût des matériaux livrés sur les chantiers**".



Marché de fond
BESOIN
Estimé à 5 Mt

Fermeture des
carrières
Zone Ouest
(gisement épuisé ou fin
AP)

Flux de matériaux

Augmentation Trafic Routier
Augmentation Prix matériaux rendus

UN EQUILIBRE A TROUVER ENTRE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

- **Le secteur du BTP représente une part importante de l'activité économique :** "Concernant l'industrie des matériaux, elle représente 158 M€ de chiffre d'affaires dont 46 % relèvent des granulats"
- La loi ALUR de 2014 entérine au niveau réglementaire cette recherche d'équilibre entre écologie et économie. Elle instaure la prise en compte, pour toute nouvelle ouverture de carrière, de « **l'intérêt économique national, les ressources et les besoins en matériaux du département et des départements voisins, la protection des paysages, des sites et des milieux naturels sensibles, la nécessité d'une gestion équilibrée de l'espace, tout en favorisant une utilisation économe des matières premières.** »



UNE NECESSITE DE CONSTRUIRE AUTREMENT

- **Un enjeu de gestion des déchets du BTP** : sur les **2 375 039 tonnes de déchets** générés par les entreprises du BTP en 2017, **seules 813 229 tonnes** de matériaux sont réemployées
- De **nouvelles réglementations pour la construction plus contraignantes** au niveau environnemental : la future Réglementation Environnementale **(RE) 2020**, prévue par la loi ELAN, intègre la notion de carbone dans le bâtiment. Elle implique pour toute construction neuve, de **prendre en compte, en complément de l'efficacité énergétique et de la production d'énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées tout au long du cycle de vie** du bâtiment, de l'extraction des ressources à la déconstruction, en passant par les phases de fabrication, de construction, d'usage et de maintenance.



Constats

UNE NECESSITE DE CONSTRUIRE AUTREMENT

- L'émergence des **matériaux biosourcés** :

Les matériaux biosourcés sont les **matériaux partiellement ou totalement issus de la biomasse**. Ces matériaux sont souvent **locaux, peu transformés et avec une faible empreinte environnementale**. Ils représentent ainsi un levier de croissance majeur pour la compétitivité et l'emploi et contribuent à **réduire notre dépendance à des ressources fossiles** non renouvelables.

- Renforcer la **recherche sur les matériaux à partir de matières premières locales**, exemple : fabrication de béton, mortier et d'isolant thermique à partir de fibres végétales ou de déchets plastiques.



Préconisations



COOPERERER



RESPONSABILISER



AGIR



ELEVER LES
COMPETENCES



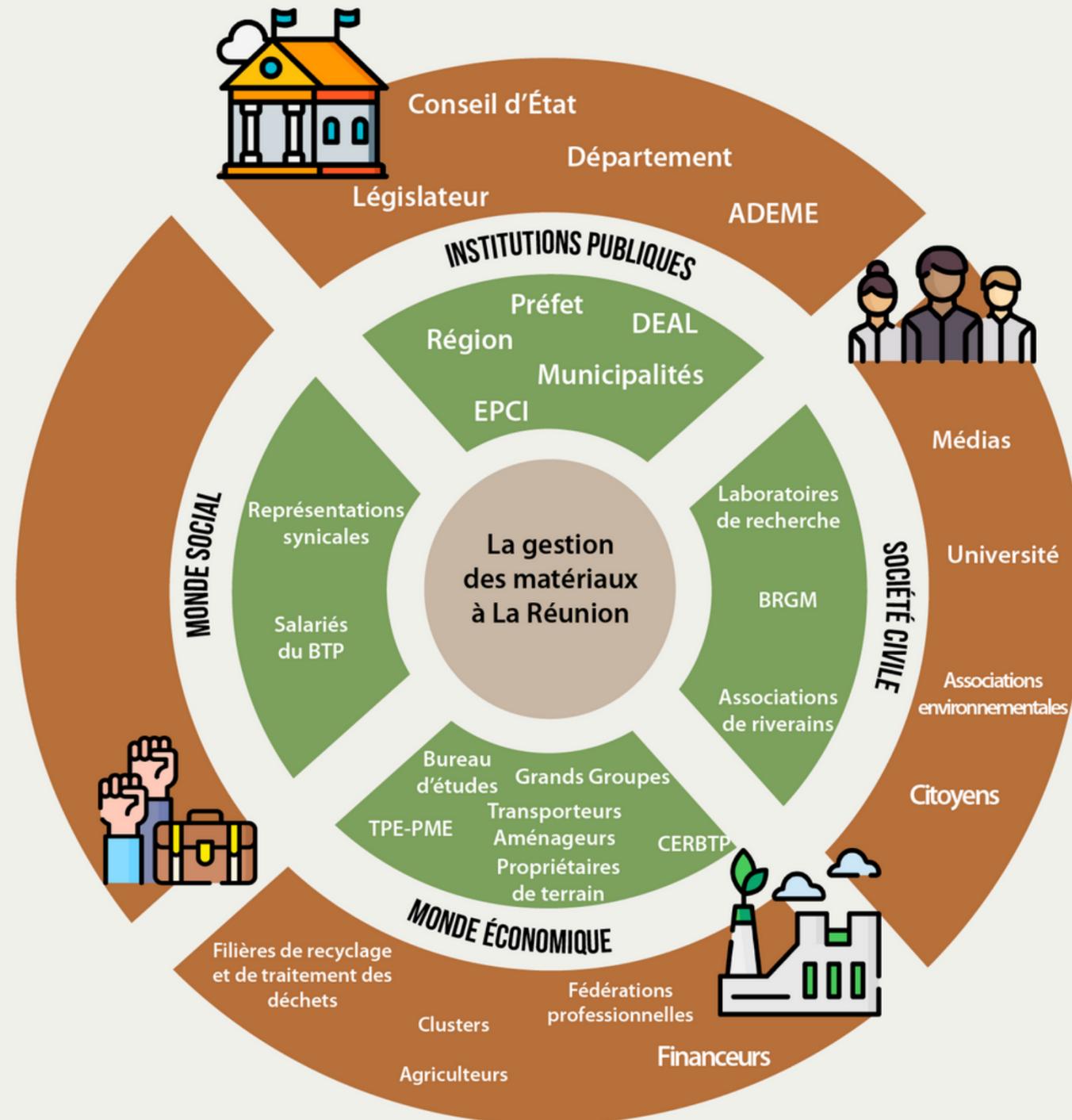
Préconisations

DEFINIR UNE INSTANCE DE CONCERTATION ET DE COORDINATION

Le CESER propose de **renforcer l'intelligence collective** autour du sujet des matériaux à travers la désignation d'une instance de concertation afin de co-construire, avec l'ensemble des parties prenantes (État, collectivités, représentants de filières, riverains, associations etc.), une **vision globale de long terme concertée** pour La Réunion autour d'un **objectif d'autosuffisance et de durabilité**. Cette instance pourrait prendre par exemple la forme d'un Espace d'Intelligence Territoriale (EIT) visant à établir un **plan d'actions partagé de la construction durable à La Réunion**.



Un écosystème à articuler et à animer pour co-construire une vision partagée et éclairée sur le long terme.

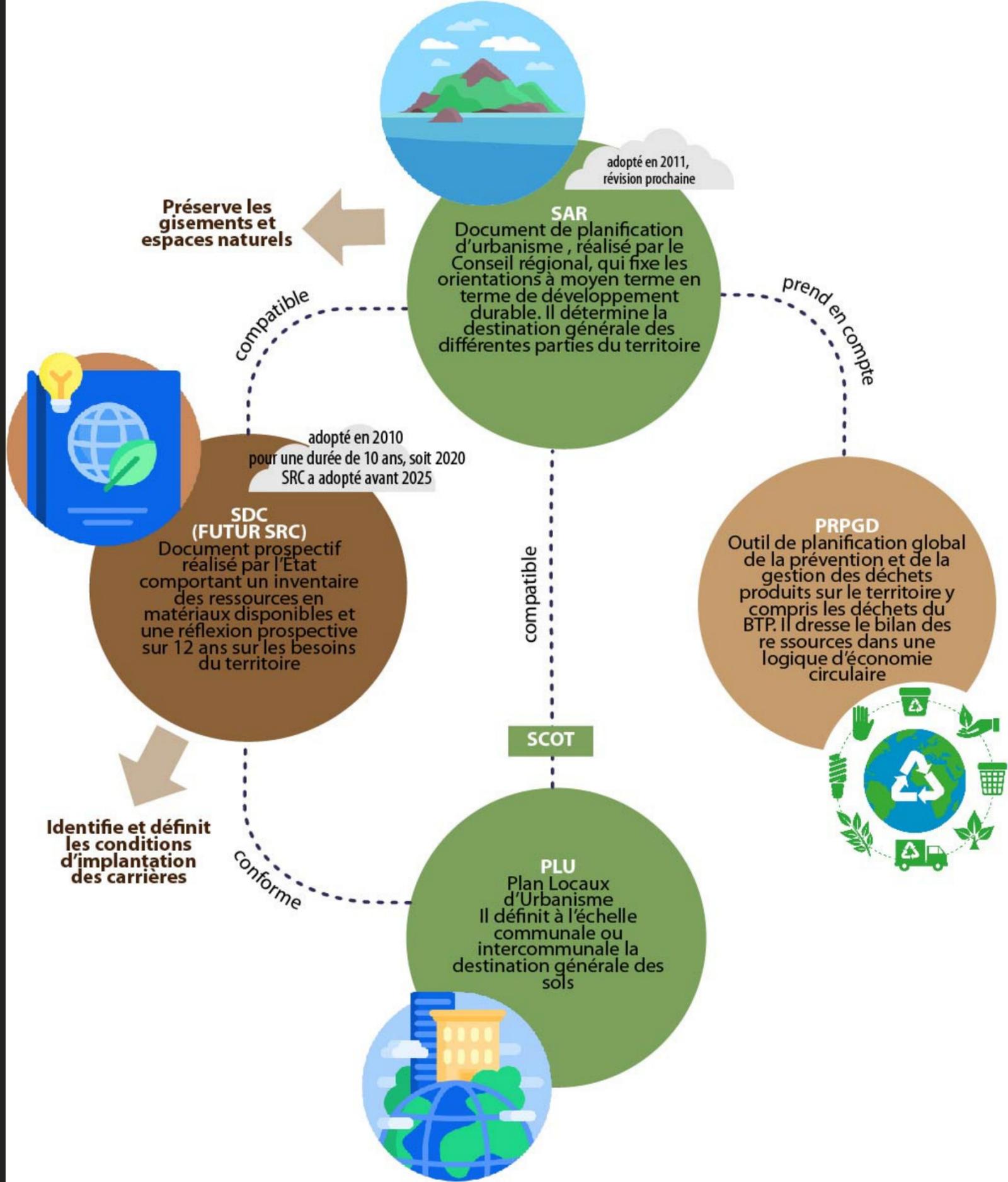


Préconisations

ACCÉLÉRER L'ACTUALISATION ET RENFORCER L'ARTICULATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Les documents de planification (SAR, PRPGD, SRC) ont un rôle central dans la mesure où ils **offrent un cadre et une vision de long terme des besoins et ressources en matériaux** pour les acteurs publics, mais aussi privés. Dans la mesure où plusieurs de ces documents vont être prochainement révisés, le CESER insiste sur la **nécessité de veiller à l'articulation et à la complémentarité de ces différents documents dans un souci de cohérence territoriale.**





Préconisations

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET L'UTILISATION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS ET FABRIQUÉS À PARTIR DE MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES

Le recours aux matériaux locaux dans la construction, même de manière partielle, apparaît comme un moyen de **stimuler l'emploi et de créer de la valeur ajoutée non délocalisable**. Le CESER considère comme essentiel de soutenir le **développement de ce type de filière locale et l'utilisation des matériaux locaux** dans les procédés constructifs en renforçant notamment leur visibilité.

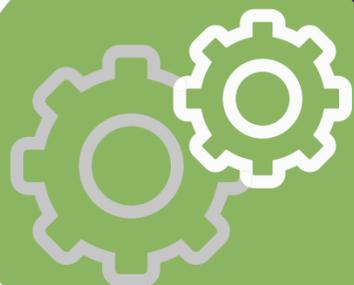
Aussi, face à une ressource de plus en plus limitée et un prix des matériaux qui augmente, les démarches s'inscrivant dans **l'économie circulaire** semblent être une **alternative à promouvoir et à favoriser par l'ensemble des acteurs, notamment la commande publique**. En effet, ces démarches de valorisation des déchets ou d'utilisation de matériaux biosourcés permettent à la fois de **minimiser la consommation de matériaux issus des carrières et de diminuer les volumes de stockage de déchets**.



Préconisations

SENSIBILISER LES ÉLUS ET LES CITOYENS SUR LES ENJEUX LIÉS AUX MATÉRIAUX À LA RÉUNION

La diffusion d'informations vulgarisées et transparentes basées sur les études d'organismes indépendants comme le BRGM permettrait de développer le « **sens du concernement** » des citoyens et d'atténuer la rupture de confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics. En effet, la situation d'urgence des carrières de l'Ouest qui arrivent en fin d'exploitation par exemple, nécessite une **conscientisation publique et politique** sur un projet de territoire pour La Réunion adapté aux ressources dont elle dispose. De même, il s'agit de favoriser parmi les citoyens un **changement de mentalité sur les modes de construction** et les matériaux utilisés, en encourageant l'utilisation de matériaux locaux comme le bois par exemple.



Conclusion

AVOIR UNE VISION DE LONG TERME

Le CESER, dans ce rapport, insiste notamment de la nécessité d'inscrire les politiques de gestion des matériaux dans une vision de long terme à au moins 30 ans. Adolphe Thiers disait : « Gouverner c'est prévoir ». L'état actuel critique des ressources en matériaux exploitables laisse penser que ce travail prospectif doit être réalisé dans les meilleurs délais afin de ne pas subir une crise de la construction qui serait difficilement soutenable au regard des besoins croissants de logements et d'équipements de notre territoire et de la situation économique et sociale de l'île. Face à l'urgence, le territoire ne saurait répondre par des solutions de court terme non pérennes et incertaines.

Conclusion

DEFINIR UN NOUVEAU SYSTEME DE CONSTRUCTION

Le CESER a souhaité alerter les décideurs publics sur le tournant auquel La Réunion est confrontée. Il ne s'agit **pas de subir les ruptures et les crises à venir, mais au contraire de les anticiper en imaginant un nouveau système de construction, autre que le « tout béton », plus résilient, moins dépendant de ressources non renouvelables et plus ancré localement.** Les parties prenantes identifiées dans ce rapport doivent donc se saisir de ce sujet au cœur des préoccupations économiques, sociales et environnementales et définir ensemble une **nouvelle feuille de route réunionnaise de la construction et l'aménagement durable et décarboné.**

Conclusion

UTILISER LES RESSOURCES LOCALES ET BIOSOURCÉES

De nos jours, la société exige une utilisation responsable des ressources pour faire face au changement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles. Or, La Réunion est **riche de ressources locales valorisables pour la construction**. La priorité doit être donnée à la recherche sur de nouveaux **matériaux fabriqués à partir de matières premières locales, pour éviter toute dépendance, et sur les matériaux biosourcés pour limiter les impacts environnementaux**. Ces ressources renouvelables doivent être utilisées autant que possible par l'ensemble des professionnels qui doivent se les approprier. D'autre part, en ce qui concerne les ressources non renouvelables, en particulier les **ressources alluvionnaires, celles-ci doivent être exploitées de manière raisonnée et optimisée, mais surtout concertée** au regard de la préciosité qu'elles représentent.

**RETROUVEZ LE RAPPORT COMPLET
SUR LE SITE INTERNET DU CESER
WWW.CESER-REUNION.FR**